



Plan stratégique

2009-2011





Message du ministre **2**

Les essentiels

- Mission, énoncé de vision et valeurs 3
- Clientèle et partenaires 4
- Orientations gouvernementales 5
- Contexte et enjeux 6

Les choix stratégiques

- Orientation 1 : Permettre au Québec de relever le défi de la conjoncture économique 10
- Orientation 2 : Orienter le développement économique et scientifique 11
- Orientation 3 : Maintenir le système de R-D dans le peloton de tête international 12
- Orientation 4 : Soutenir la compétitivité des entreprises face au défi de la mondialisation 14
- Orientation 5 : Optimiser l'utilisation des ressources 19

Comment nous joindre **20**

Équipe de projet **20**

En pochette

- Tableau synoptique du Plan stratégique 2009-2011

Des questions?

Site institutionnel
www.mdeie.gouv.qc.ca

Portail Québec- espace Entreprises
www.gouv.qc.ca



Je suis fier de vous présenter le Plan stratégique 2009-2011 du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Ce plan énonce les enjeux qui orienteront nos actions futures et définit les priorités pour faire du Québec un leader sur le plan économique.

Notre économie, une des plus ouvertes au monde, est évidemment affectée par la période actuelle de turbulences. Ainsi, le gouvernement a fait de l'économie sa priorité en mettant en place des outils favorisant le développement et le soutien des entreprises, en construisant le nouvel espace économique du Québec de même qu'en investissant massivement dans les infrastructures. Le Ministère a, quant à lui, été prompt en proposant des mesures de relance, plaçant le Québec dans une position avantageuse afin de minimiser l'impact du ralentissement économique et d'être une des premières nations à profiter de la reprise.

Le développement économique du Québec, de même que la qualité de vie de ses citoyens, dépendent de la capacité d'innovation de ses entreprises pour qu'elles soient performantes, compétitives et créatrices d'emplois. Fort de ces atouts, le Québec relèvera les défis que posent la démographie, la mondialisation de l'économie et les changements technologiques.

Par ce plan stratégique, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation lance également un appel de solidarité aux acteurs québécois des domaines économique, scientifique et des régions. En effet, en cette période exigeante, il importe que, tous ensemble, nous prêtions main forte aux travailleurs, aux employés et aux employeurs qui contribuent activement au développement d'un Québec innovant, compétitif et créateur de richesse.

Raymond Bachand

Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Québec, mai 2009

➤ Mission, énoncé de vision et valeurs

La mission, l'énoncé de vision et les valeurs : un sens à l'action du Ministère

Le MDEIE a pour mandat de définir et de partager, avec sa clientèle et ses partenaires, la vision et les orientations gouvernementales en matière de développement économique, d'innovation et d'exportation, de façon à s'assurer de la cohérence et de la cohésion des interventions gouvernementales en la matière.

La vision gouvernementale de développement économique s'appuie sur les fondements suivants :

- Les entreprises sont le moteur du développement économique.
- Le rôle de l'État québécois est de soutenir le développement des entreprises et de mettre en place les conditions favorables à leur plein essor.
- La compétitivité des entreprises repose de façon importante sur l'augmentation de la productivité, elle-même étroitement liée à l'investissement, à la recherche et à l'innovation.
- L'innovation est au cœur de la vision gouvernementale de développement économique.
- L'économie du Québec est ouverte sur le monde et doit relever les défis de la mondialisation afin que ses entreprises performant sur les marchés hors du Québec.
- Toutes les régions contribuent à la création de la richesse collective du Québec.
- Le développement économique que vise le Québec s'inscrit dans une perspective de développement durable.

En parallèle aux travaux de mise à jour de son plan stratégique, le Ministère s'est doté d'un nouvel énoncé de vision qui guidera son action et mobilisera son personnel au cours des prochaines années. Cet énoncé est le suivant : Être un chef de file de la réussite d'un Québec innovant, compétitif et créateur de richesse pour tous.

Bien que la vision du Ministère soit orientée vers des aspects externes, elle repose, pour se réaliser, sur le partage de valeurs communes au sein de l'organisation. Les valeurs du Ministère, au nombre de cinq, encadrent les actions organisationnelles et individuelles. Ce sont : la collaboration, la créativité, le respect, l'intégrité et la passion des résultats.

MISSION

Soutenir le développement économique, l'innovation et l'exportation ainsi que la recherche en favorisant notamment la coordination et la concertation des différents acteurs des domaines économiques, scientifiques, sociaux et culturels dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique, de développement scientifique et de développement durable¹

ÉNONCÉ DE VISION

Être un chef de file de la réussite d'un Québec innovant, compétitif et créateur de richesse pour tous

VALEURS

- ▶ La collaboration
- ▶ La créativité
- ▶ Le respect
- ▶ L'intégrité
- ▶ La passion des résultats

1- Tiré de l'article 2 de la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chapitre M-30.01).



➤ Clientèle et partenaires

La clientèle : les entreprises au cœur de notre action

Les entreprises génèrent la plus grande part de l'activité économique et des emplois qui en découlent. Dès lors, la prestation de services du Ministère vise à soutenir le développement d'entreprises québécoises compétitives, innovantes et prospères.

De plus, le Ministère entretient des liens avec des citoyens et des organismes, dont ceux associés à la communauté scientifique (chercheurs, étudiants-chercheurs, organismes de transfert technologique, etc.).

Les partenaires : composante essentielle pour réaliser la mission

Le MDEIE entretient d'importants liens et travaille de concert avec les principaux acteurs liés au développement économique, à l'innovation et à l'exportation. Ces derniers viennent de divers horizons et sont entre autres :

- Les sociétés d'État et les autres organismes relevant du ministre, les ministères et les organismes du gouvernement du Québec ou du gouvernement du Canada.
- Les centres de recherche, les organismes de liaison et de transfert technologique, les organismes de promotion de la culture scientifique et ceux de soutien au développement technologique.
- Le Conseil des partenaires économiques, le Conseil des manufacturiers, les organismes à vocation financière et les associations sectorielles.
- Les centres locaux de développement (CLD) et les organismes socioéconomiques locaux, régionaux et nationaux.
- Les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC), les communautés métropolitaines et les conférences régionales des élus (CRÉ).
- Les établissements d'enseignement (cégeps, universités, etc.).
- Les représentations étrangères et les ministères à vocation économique et de soutien à la recherche de pays étrangers.

➤ Orientations gouvernementales

Le plan stratégique du MDEIE accorde une attention particulière à certaines orientations gouvernementales qui ont un lien avec l'action et la mission du Ministère.

L'allégement réglementaire et administratif pour les entreprises

Au cours des dernières années, il s'est établi un consensus sur la nécessité d'alléger les modalités réglementaires et administratives qui touchent les entreprises. Ces améliorations ont été réalisées tout en garantissant la santé, la sécurité des citoyens et des travailleurs ainsi que la protection de l'environnement et des ressources.

Le MDEIE impose actuellement aux entreprises trois obligations qui concernent les articles remboursés et les entreprises coopératives. C'est une diminution de 50 % par rapport aux six obligations identifiées par le gouvernement, en 2004, dans son Plan d'action en matière d'allégement réglementaire et administratif.

Le MDEIE continuera de participer à l'effort global du gouvernement afin de réduire les formalités imposées aux entreprises québécoises. C'est dans cette perspective, et dans le but de faciliter la vie des promoteurs de projets majeurs de développement économique requérant l'intervention de plusieurs ministères ou organismes gouvernementaux, que le Ministère poursuit, notamment, la mise en place de son service de conseils et d'accompagnement personnalisés (ligne 1 866 PROJET9).

Le développement durable

La Loi sur le développement durable, sanctionnée en avril 2006, et la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008, invitent l'ensemble des ministères et organismes à participer à une démarche de prise en compte des principes de développement durable. Ainsi, le développement doit concilier les trois dimensions que sont la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique.

Par ailleurs, les ministères et organismes sont appelés à produire un plan d'action de développement durable d'ici le 31 mars 2009.

Le Plan d'action de développement durable 2008-2011 du MDEIE a été rendu public en novembre 2008. Dans un souci d'harmonisation et de cohérence, son élaboration a été jumelée à celle du présent plan.

Le renouvellement et la réduction de la taille de la fonction publique

Au cours des prochaines années, les nombreux départs à la retraite représenteront des défis importants et fourniront l'occasion de rajeunir et de diversifier la main-d'œuvre de la fonction publique. À cet égard, le gouvernement a pris des mesures afin que s'effectue l'embauche de nouveaux employés réguliers, tout en se fixant une cible de réduction de 20 % de l'effectif total de la fonction publique, de 2004 à 2014.

Au MDEIE, la moyenne d'âge du personnel étant relativement élevée, de nombreux départs à la retraite sont prévisibles à court et à moyen termes. Une priorité est donc accordée à la gestion de la relève, au développement et au maintien de l'expertise ainsi qu'au bien-être et à la reconnaissance des personnes.

Implantation et mise en œuvre de Services Québec

Depuis la création de Services Québec, le Ministère participe à l'implantation et à la mise en place de cet organisme en mettant en œuvre les mesures et en déployant les collaborations nécessaires.

Le MDEIE entend continuer à collaborer étroitement avec Services Québec afin de poursuivre la modernisation des services aux citoyens et aux entreprises, le déploiement du gouvernement en ligne et, en définitive, la simplification de l'accès aux services publics.



➤ Contexte et enjeux

De nombreux pays de par le monde sont actuellement secoués par des tumultes économiques et financiers dont l'ampleur reste difficile à mesurer. Ce phénomène, jumelé à la mondialisation, fait en sorte que les interventions effectuées ailleurs dans le monde auront également un impact ici, au Québec.

Jusqu'à maintenant, le Québec demeure bien positionné pour affronter ces bouleversements et transformer les défis posés en opportunités à saisir. Face aux premiers signes d'un ralentissement, le gouvernement du Québec a agi avec force pour générer de l'activité économique dans toutes les régions du Québec. Ainsi, afin d'être parmi les nations les mieux positionnées pour rebondir rapidement, il a mis en place de nombreuses mesures structurantes et a intensifié ses efforts, lorsque requis, au fur et à mesure que la conjoncture l'exigeait, par exemple :

- Le Plan québécois des infrastructures qui injecte près de 42 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.
- Le programme Renfort, sous la responsabilité d'Investissement Québec, qui permet aux entreprises de contrer les effets négatifs du resserrement du crédit, en injectant 1,2 milliard de dollars dans leur financement.
- L'injection de 1 milliard de dollars au capital de la Société générale de financement du Québec qui permet de soutenir des entreprises actives au Québec et le maintien d'emplois.
- La création, en partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ, d'un nouveau fonds de 825 millions de dollars qui permettra de financer environ 20 fonds appuyant les entreprises technologiques en démarrage et en croissance.
- La modification à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite qui propose diverses mesures visant à atténuer les effets de la crise financière.

- L'élimination complète de la taxe sur le capital pour les entreprises manufacturières qui aide ces dernières à s'adapter aux nouveaux défis que posent la mondialisation ou les fluctuations du dollar, par exemple.
- Les réductions d'impôt de plus de 1 milliard de dollars, depuis 2007-2008, qui donnent une marge de manœuvre aux contribuables québécois, en particulier ceux de la classe moyenne.
- L'instauration d'un crédit d'impôt général de 5 % sur les investissements qui incite les entreprises des régions ressources à investir davantage.
- Le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier qui réserve 620 millions de dollars, d'ici 2012, en leur donnant plus de moyens et de ressources pour contribuer au développement économique du Québec.
- Les stratégies sectorielles lancées ces dernières années qui sont actuellement en pleine vitesse de croisière (par exemple, celle sur la recherche et l'innovation ou celle sur les technologies vertes).
- La Stratégie pour le développement de toutes les régions qui s'articule autour des créneaux ACCORD et du Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles.
- Un plan de soutien au secteur de la forêt de 1,4 milliard de dollars qui sera adapté selon l'évolution des besoins de l'industrie.

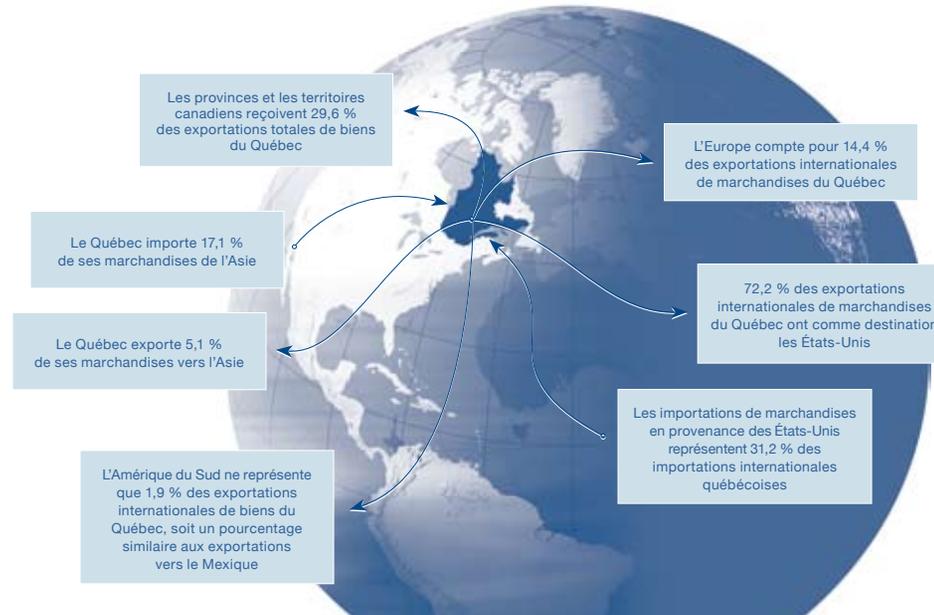
De plus, dans un monde où l'innovation et la compétence sont les clés de la prospérité, la capacité d'attirer et de retenir des travailleurs qualifiés revêt une importance capitale. Cette situation commande également la consolidation des marchés et le développement de nouveaux marchés. Ainsi, le gouvernement a entrepris de définir un nouvel espace économique pour le Québec, élément essentiel à sa prospérité.

Les entreprises sont le moteur du développement du Québec. Sa croissance économique est tributaire de la présence d'entrepreneurs qui investissent, qui créent des entreprises et des emplois. L'économie du Québec, de plus en plus axée sur la recherche et l'innovation, est l'une des plus ouvertes lorsqu'on la compare à celles des pays de l'OCDE. Bien que certains de ses secteurs industriels soient touchés par la forte concurrence des économies en émergence, comme celles de la Chine ou du Brésil, le Québec se démarque par la présence de secteurs de haute technologie comme ceux de l'aéronautique, des industries de la santé ou des biotechnologies.

L'économie du Québec s'appuie sur 17 régions administratives qui font, elles aussi, face à un contexte mondial qui se transforme constamment. Chaque région gagnera à mettre en valeur, à son plein potentiel, les atouts dont elle dispose pour relever les nouveaux défis et saisir les occasions qui s'offrent à elles. Ainsi, chacune d'elles disposera des forces et des avantages nécessaires pour se développer, créer de la richesse et accroître la qualité de vie de sa population.

L'économie du Québec en quelques chiffres¹

Statistiques sur les échanges commerciaux entre le Québec et ses principaux partenaires (données de 2008)



Recherche et développement (2006) :

- ▶ Dépenses intérieures de R-D (DIRD) : 7,7 G\$, soit 2,73 % du PIB.
- ▶ Dépenses intérieures de R-D en entreprise (DIRDE) : 4,6 G\$, soit 1,63 % du PIB, comparativement à 1,77 % dans l'ensemble des pays du G7.
- ▶ Dépenses intérieures de R-D de l'enseignement supérieur (DIRDES) : près de 2,5 G\$, ce qui représente 26,4 % du total canadien.

Statistiques socioéconomiques (2008) :

- ▶ Population : plus de 7,8 millions d'habitants.
- ▶ Produit intérieur brut (PIB) : 301,5 G\$ CAN, soit 18,8 % du PIB canadien.
- ▶ PIB par habitant : 31 840 \$ US PPA², situant ainsi le Québec au 19^e rang des pays de l'OCDE, devant l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Nouvelle-Zélande (2007).
- ▶ Le secteur tertiaire : génère 73,6 % de ce PIB.
- ▶ Entreprises québécoises : 236 157 établissements sont actifs, dont plus de 95 % ont moins de 50 employés (décembre 2008).
- ▶ Taux de chômage : 7,2 %.

1- Les statistiques présentées dans cette page sont les plus récentes disponibles.

2- Les parités du pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix existant entre les pays, permettant ainsi une juste comparaison. L'unité commune utilisée est le \$ US PPA.



Les atouts du Québec

Le Québec, riche en ressources naturelles, a depuis longtemps investi pour assurer la transition de son économie vers une économie du savoir. Tout en profitant des activités économiques reliées à l'exploitation et à la transformation de ses ressources, le Québec s'est donné des infrastructures de télécommunications parmi les plus avancées au monde, de même que des institutions d'enseignement et des infrastructures de recherche à la fine pointe de la technologie.

À titre d'exemple, les dix plus grandes entreprises pharmaceutiques multinationales qui fabriquent des produits brevetés, possèdent des centres de recherche et de production en territoire québécois. Le Québec compte également sur une main-d'œuvre scolarisée et créative, ce qui lui a permis, entre autres, de devenir un leader mondial dans la conception de logiciels et la production multimédia. Enfin, grâce à son soutien aux entreprises de haute technologie au moyen de la mise en place de fonds privés dans le cadre de son programme FIER Partenaires (Fonds d'intervention économique régional), le Québec occupe maintenant une place dont l'importance dans l'industrie du capital de risque canadien va au-delà de son poids économique.

Des plans et des stratégies en action

Au cours des dernières années, le MDEIE a été à la fois maître d'œuvre et collaborateur dans l'élaboration de plusieurs stratégies et de plans d'action qui ont été importants pour le développement économique du Québec. En voici quelques-uns :

- Le plan d'action : Le nouvel espace économique du Québec
- La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation – Un Québec innovant et prospère
- Le Plan d'action en faveur du secteur manufacturier - Pour un secteur manufacturier gagnant
- La Stratégie pour le développement de toutes les régions – Des moyens accrus, une autonomie renforcée
- La Stratégie de développement de l'industrie aéronautique québécoise
- La Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes - Pour un Québec vert et prospère
- Pro Mode - Stratégie de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement
- La Politique du médicament

Les défis à relever

Pour faire face aux transformations affectant l'économie mondiale et maximiser les retombées de ses interventions, le Ministère a identifié neuf défis à relever :

- **L'aide aux entreprises par des mesures de relance économique :**
Le MDEIE doit soutenir les entreprises québécoises afin qu'elles soient bien outillées pour répondre aux défis de la conjoncture et renforcer leur compétitivité.
- **L'affirmation d'un rôle actif :**
Le MDEIE doit assumer la responsabilité gouvernementale du développement économique, scientifique et technologique et miser sur le partenariat et la concertation entre les différents acteurs.
- **Le renforcement de la recherche et de la culture scientifique :**
Le MDEIE doit consolider et accroître le positionnement concurrentiel du système de R-D et développer l'intérêt de la population pour la science et la technologie.
- **La maximisation des retombées de la recherche :**
Le MDEIE doit miser sur le renforcement de la commercialisation des résultats de la recherche et des nouvelles technologies.
- **L'appropriation de l'innovation par les entreprises :**
Le MDEIE doit soutenir les entreprises québécoises pour qu'elles innover davantage, que ces innovations soient technologiques ou organisationnelles.
- **La concrétisation de projets d'investissement :**
Le MDEIE doit contribuer à accentuer, dans les entreprises québécoises et les filiales d'entreprises étrangères au Québec, les investissements, et favoriser le recours au capital de risque.
- **Le renouvellement de la main-d'œuvre et de la base entrepreneuriale :**
Le MDEIE doit développer les diverses facettes de l'entrepreneuriat et contribuer à préparer le Québec pour qu'il puisse faire face aux changements démographiques.

- **La mondialisation des échanges :**
Le MDEIE doit soutenir le développement international des entreprises, renforcer leur capacité à exporter, miser sur les avantages du Québec et en faire la promotion au plan international.
- **Le renforcement et le développement des territoires et des secteurs :**
Le MDEIE doit soutenir la diversification et la consolidation des régions, la relance des secteurs en transition ainsi que l'expansion des secteurs clés.
- **La révision des pratiques de gestion du Ministère :**
Le MDEIE doit moderniser ses pratiques de gestion, ses façons de faire de même que son offre de service afin d'optimiser l'utilisation des ressources dont il dispose.

Afin de relever ces défis et de se positionner avantageusement dans le contexte économique actuel, le MDEIE compte tirer parti des atouts du Québec par le biais de stratégies et plans d'action qui permettront, par le fait même, de répondre aux trois enjeux stratégiques suivants :

- Une intervention cohérente, mobilisatrice et proactive pour répondre aux défis économiques.
- Un Québec compétitif, innovant et prospère.
- Une organisation performante.



Orientation 1 : Permettre au Québec de relever le défi de la conjoncture économique

Orientation 2 : Orienter le développement économique et scientifique | Orientation 3 : Maintenir le système de R-D dans le peloton de tête international
Orientation 4 : Soutenir la compétitivité des entreprises face au défi de la mondialisation | Orientation 5 : Optimiser l'utilisation des ressources

Enjeu 1 : Une intervention cohérente, mobilisatrice et proactive pour répondre aux défis économiques

➤ **Orientation 1 : Permettre au Québec de relever le défi de la conjoncture économique**

Axe 1 : La mise sur pied de mesures de relance

À l’instar des pays industrialisés, le Québec fait actuellement face à une conjoncture économique difficile. Le gouvernement a déjà posé des gestes afin d’accroître la compétitivité de l’économie du Québec et sa capacité à réagir dans le contexte actuel. Il est allé plus loin en élaborant de nouveaux mécanismes pertinents et cohérents afin de soutenir les emplois, les entreprises et l’économie du Québec. À l’automne 2008, pour être au fait de l’évolution de cette conjoncture, et de ses impacts sur les entreprises, le gouvernement a mis en place trois comités de vigie portant sur l’économie, la finance et le marché du travail.

Par ailleurs, afin de soutenir adéquatement les entreprises du Québec face au ralentissement économique, le Ministère élabore des mesures qui permettent aux entreprises de faire face aux défis de la conjoncture et de renforcer leur compétitivité à long terme. À titre d’exemple, le Ministère a élaboré avec Investissement Québec le programme Renfort et a mis en place un suivi et un accompagnement systématique des entreprises et des filiales d’entreprises étrangères établies au Québec. Le MDEIE est un acteur de premier plan dans la réalisation de mesures de relance économique. Ces mesures, mises en place de concert avec d’autres partenaires gouvernementaux, feront en sorte que le Québec sera parmi les mieux positionnés dans l’économie mondiale lors de la reprise.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|--|-------------------------------|
| 1- Assurer le leadership dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi de mesures de relance économique | 1- Nombre d’actions réalisées |

Des mesures de relance adaptées aux besoins des entreprises pour permettre au Québec d’être parmi les premiers à profiter de la reprise

Enjeu 1 : Une intervention cohérente, mobilisatrice et proactive pour répondre aux défis économiques

➤ Orientation 2 : Orienter le développement économique et scientifique

Axe 2: La cohérence des actions et la concertation des acteurs

En vertu de sa mission, le MDEIE joue un rôle de premier plan dans la définition d'une vision de l'économie québécoise ainsi que dans l'établissement des grandes orientations qui en découlent. Le Ministère s'est donné pour objectif d'œuvrer de manière à obtenir un consensus des divers intervenants économiques et de faire connaître cette « vision » à l'ensemble de ses partenaires.

Dans cette perspective, une des principales tâches du MDEIE consiste à élaborer des politiques et stratégies globales, destinées à soutenir le développement économique et scientifique du Québec dans une perspective d'accroissement de la richesse, de création d'emplois et de développement durable. Cette responsabilité fait également appel à la capacité du MDEIE de mobiliser les divers acteurs économiques autour d'objectifs et de modes d'intervention communs. Ainsi, le Ministère doit être à l'écoute de ses partenaires et être en mesure de leur faire connaître clairement ses orientations et priorités. Le Ministère doit, avant toute chose, veiller à la cohérence et à la cohésion des interventions gouvernementales dans la sphère du développement économique et scientifique.

Étant donné l'importance du développement économique pour le Québec, le Ministère a opté pour un mode d'intervention axé sur la concertation et la mobilisation des différents acteurs œuvrant au développement économique du Québec. De plus, le MDEIE entend accorder une attention particulière à la collaboration scientifique sur le plan international, notamment en favorisant le maillage des chercheurs québécois avec leurs collègues des autres pays.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|--|---------------------------------|
| 2- Jouer un rôle-clé dans la définition et la cohérence des interventions gouvernementales en développement économique et scientifique | 2- Nombre d'actions réalisées |
| 3- Intensifier la collaboration et le maillage au sein des milieux économiques et scientifiques | 3- Nombre d'activités soutenues |

Un rôle actif, pour une intervention cohérente et mobilisatrice

Enjeu 2 : Un Québec compétitif, innovant et prospère

➤ **Orientation 3 : Maintenir le système de R-D dans le peloton de tête international**

Axe 3 : Le développement de la recherche et de la relation science et société

D'importants défis sont à relever afin d'assurer le développement d'un système québécois de recherche complet, structuré et efficace. Il faudra, notamment, consolider et accroître sa position concurrentielle sur l'échiquier international. De plus, afin de participer pleinement à une société où le savoir est primordial, il est essentiel que chaque citoyen soit suffisamment outillé pour maîtriser son environnement et comprendre le monde qui l'entoure.

Différents moyens seront mis en œuvre pour soutenir l'excellence de la recherche au Québec. La disponibilité d'infrastructures de recherche à la fine pointe du progrès constitue, aujourd'hui, un critère déterminant de l'excellence permettant d'assurer la rétention et le recrutement de chercheurs talentueux, de même que la formation de jeunes chercheurs. Ainsi, le Ministère continuera d'accorder une attention particulière à la modernisation, à l'acquisition et au développement des infrastructures de recherche.

Le MDEIE entend également miser sur des secteurs de recherche ciblés ainsi que sur les regroupements ou les consortiums sectoriels de recherche, composés d'organismes de recherche et d'entreprises. Ces regroupements et consortiums, qui constituent des pôles d'excellence enviables et permettent une structuration efficace de la recherche au Québec, augmentent l'effet de levier de nos investissements en recherche.

Le progrès scientifique et technologique peut s'avérer une source d'incertitudes et de préoccupations, représenter des risques pour la personne et son environnement et soulever d'importantes questions éthiques qui s'adressent à l'ensemble de la société. Pour assurer la prospérité, il devient capital de favoriser l'appropriation de la science et de la technologie par la population, d'encourager un dialogue entre citoyens et chercheurs et de soutenir les interventions visant à faire la promotion des carrières en science et en technologie. Étant donné les retombées positives sur l'ensemble de la société, il revient à l'État d'intervenir.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|---|---|
| 4- Appuyer financièrement la modernisation, l'acquisition ou le développement d'infrastructures de recherche | 4- Nombre de projets soutenus, montants alloués et coût total des projets |
| 5- Encourager la recherche industrielle effectuée par les regroupements et les consortiums sectoriels composés d'entreprises et d'organismes de recherche | 5- Nombre et valeur des initiatives soutenues |
| 6- Favoriser une plus grande compréhension face à la science et à la technologie ainsi que le développement d'une relève dans ces domaines | 6- Nombre d'activités réalisées et nombre de personnes jointes |

La recherche, une composante essentielle au développement du Québec

Axe 4 : La valorisation et le transfert des résultats de la recherche

Alors que les investissements publics en recherche fondamentale et appliquée ont été importants au Québec au fil des ans, les transferts technologiques et la commercialisation des résultats de cette recherche n'ont pas suivi le même rythme. Le Québec doit maintenant valoriser la recherche et accroître le transfert et la diffusion des technologies dans les entreprises afin de maximiser davantage les retombées économiques de ses investissements.

Au cours des prochaines années, le Ministère portera une attention particulière à la valorisation de la recherche publique, afin de permettre aux nouvelles connaissances et aux technologies de pointe de trouver preneur dans le marché, notamment par l'acquisition de brevets d'invention ou de licences, ou la création d'entreprises dérivées (*spin-off*).

Aux premières étapes de la valorisation, le risque associé à la transformation des résultats de la recherche en produits ou technologies commercialisables est encore trop élevé pour que les fonds privés de capital de risque soient intéressés à y investir. Toutefois, faute de financement, des résultats de recherche prometteurs ne peuvent parvenir à l'étape de commercialisation. C'est pourquoi, le MDEIE entend porter une attention particulière à ces étapes, en proposant un financement de source publique permettant de franchir le cap de la maturation technologique et de l'amorçage et, de cette façon, assurer une meilleure transition vers le capital privé ou le marché.

L'accompagnement réalisé par une expertise externe est souvent bénéfique pour assurer le succès des démarches d'innovation des entreprises. En ce sens, le Ministère souhaite favoriser le recours par les entreprises, et particulièrement les PME, à la réalisation de projets d'innovation ou d'adaptations technologiques menés en collaboration avec les acteurs du développement technologique et, plus spécifiquement, avec les centres collégiaux de transfert de technologie.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|---|---|
| 7- Contribuer à la valorisation et au transfert des résultats de la recherche | 7- Nombre d'organismes et de projets soutenus et aide financière accordée 8- Nombre de brevets et de licences attribués et nombre d'entreprises dérivées créées par les sociétés de valorisation universitaire |
| 8- Intervenir aux phases de la maturation et de l'amorçage de la chaîne d'innovation | 9- Nombre de projets soutenus, montants alloués et coût total des projets |
| 9- Augmenter le nombre d'entreprises recourant aux services offerts par les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) | 10- Nombre d'entreprises clientes et pourcentage d'augmentation annuel (cible : 2 520 entreprises d'ici 2011) |

La mise en valeur des résultats de la recherche, un apport important à l'innovation et à la productivité

Orientation 1 : Permettre au Québec de relever le défi de la conjoncture économique

Orientation 2 : Orienter le développement économique et scientifique | Orientation 3 : Maintenir le système de R-D dans le peloton de tête international

Orientation 4 : Soutenir la compétitivité des entreprises face au défi de la mondialisation | Orientation 5 : Optimiser l'utilisation des ressources



➤ Orientation 4 : Soutenir la compétitivité des entreprises face au défi de la mondialisation

Axe 5 : L'intensification de la productivité et de l'innovation en entreprise

De plus en plus, les entreprises québécoises font face à des défis de compétitivité et de productivité. Dans ce contexte, le recours à des mesures d'appui à la productivité, l'appropriation de meilleures pratiques d'affaires, le développement de nouveaux produits et le recours au design apparaissent comme des éléments incontournables.

Au cours des prochaines années, le Ministère donnera aux entreprises à fort potentiel de croissance, accès aux services-conseils d'équipes multidisciplinaires d'experts de haut niveau qui aideront les entreprises à élaborer un plan d'action visant l'accroissement de leur productivité et de leur compétitivité.

Pour être compétitives, les entreprises doivent se préoccuper de l'innovation organisationnelle. Pour les accompagner dans le développement de cet aspect, le MDEIE a mis en place un important programme de formation sur les meilleures pratiques d'affaires. Le Ministère entend poursuivre et développer ces sessions de formation, destinées aux dirigeants d'entreprises et aux travailleurs stratégiques, qui portent sur des thèmes précis et bien adaptés aux besoins des PME, tels que les affaires internationales, le *kaizen*, le développement de produits, l'analyse comparative ou la relève entrepreneuriale.

Le Ministère continuera à soutenir le processus de développement de produits, dont les principales étapes sont la conception, le développement technique, le prototypage et la validation. Également, pour des produits ou des procédés très novateurs, un soutien particulier sera accordé à la réalisation de vitrines technologiques, étape importante d'un plan de commercialisation visant à concrétiser une première vente.

Le design constitue également un levier important permettant de stimuler les activités d'innovation et de R-D dans les entreprises. Le design est « l'innovation par la créativité » qui, bien souvent, est l'ingrédient qui fait la différence entre le succès et l'échec commercial d'un produit. Pour ces raisons, le MDEIE entend inciter les entreprises à recourir au design comme source d'innovation.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|--|--|
| 10- Favoriser le recours à des mesures d'appui à la productivité par des entreprises québécoises | 11- Nombre d'entreprises soutenues (cible : 480 d'ici 2011) |
| 11- Favoriser l'appropriation de meilleures pratiques d'affaires par les entreprises | 12- Nombre d'interventions effectuées. 13- Nombre de dirigeants et de travailleurs stratégiques formés |
| 12- Appuyer le développement de produits et leur commercialisation de même que l'intégration du design comme source de créativité pour innover | 14- Nombre et valeur des projets de développement de produits et de commercialisation d'innovations technologiques soutenus 15- Nombre d'entreprises ayant recours à une mesure de soutien au design et pourcentage d'augmentation annuel |

**L'innovation :
un incontournable pour
toutes les organisations**

Axe 6 : L'accroissement de l'investissement privé

L'investissement permet aux entreprises d'améliorer leur position concurrentielle, d'acquérir des connaissances de haut niveau et de stimuler leur capacité de production, lorsqu'elles font l'acquisition de nouvelles technologies.

Le Québec doit demeurer un lieu concurrentiel et attrayant pour les investisseurs d'ici et d'ailleurs. Dans ce contexte, le Ministère maintiendra son soutien aux projets privés d'investissement visant, par exemple, la diversification ou la consolidation d'un secteur pour lequel le Québec possède des avantages concurrentiels, la modernisation de machines ou d'équipements, la création d'emplois ou le repositionnement du Québec dans des activités davantage axées vers des créneaux d'excellence ou des filières industrielles stratégiques. Plus que jamais, les investissements liés à l'implantation et à la rétention de centres de recherche en entreprise privée sont l'objet d'une forte concurrence. C'est pourquoi le MDEIE y apportera également une attention particulière.

L'industrie du capital de risque a grandement évolué au cours des dernières années. Comme par le passé, le Ministère continuera de favoriser le développement du capital de risque, de même que la venue d'investisseurs étrangers afin d'accroître les investissements privés, particulièrement dans les entreprises de haute technologie. Rappelons que le Ministère a été à l'origine de la mise en place du Fonds d'intervention économique régional (FIER), un fonds à capitalisation mixte (public-privé), visant notamment à aider les entreprises à obtenir des capitaux aux étapes clés de leur démarrage et de leur développement. Le Ministère favorisera également le recours au capital de risque par les entreprises, en les accompagnant dans leurs démarches de recherche de financement.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|---|--|
| 13- Soutenir les entreprises québécoises et étrangères dans la concrétisation de projets d'investissement sur le territoire québécois | 16- Nombre de projets soutenus, montants alloués et coût total des projets, incluant les centres de recherche privés |
| 14- Favoriser le développement du capital de risque et son utilisation par les entreprises québécoises | 17- Nombre d'actions réalisées 18- Nombre d'accompagnements d'entreprises |

L'investissement, la clé pour l'accroissement de la production et l'acquisition de nouvelles technologies



Axe 7 : Le développement du capital humain et le renouvellement de la base entrepreneuriale

Le Québec, comme la majorité des sociétés industrialisées, sera touché par la pénurie annoncée de main-d'œuvre, qui constituera un frein à la croissance des entreprises. La base entrepreneuriale du Québec sera également touchée et son essor passera, notamment, par le développement de l'entrepreneuriat et la création de coopératives.

La capacité du Québec d'attirer des travailleurs et des professionnels qualifiés sera déterminante au cours des prochaines années. À la suite du dévoilement du plan d'action « Le nouvel espace économique du Québec », le MDEIE sera un acteur important dans la conclusion d'ententes visant, entre autres choses, la reconnaissance des compétences professionnelles et l'élimination des obstacles liés à la mobilité de la main-d'œuvre. Il s'agit d'ententes comme l'Accord de partenariat sur l'espace économique Québec-Ontario. De plus, le MDEIE participera à l'élaboration de mesures gouvernementales dans les domaines de la main-d'œuvre et de l'emploi.

Pour stimuler l'innovation, les entreprises doivent avoir recours à des chercheurs de calibre international en vue d'améliorer tant leur capacité d'innovation que leur compétitivité. Pour y arriver, le Ministère entend initier les étudiants-chercheurs aux façons de faire de l'industrie, par exemple par des bourses pour des stages de recherche dans divers milieux de pratique, et favoriser la création d'emplois en recherche et en innovation au sein des entreprises.

Le MDEIE soutient le développement de l'entrepreneuriat auprès de clientèles spécifiques telles que les communautés noires et les femmes, de même que les clientèles généralement exclues des réseaux traditionnels de financement (crédit communautaire), en les accompagnant dans la réalisation de projets d'entreprises.

De plus, le Ministère continuera d'appuyer le mouvement coopératif québécois, véritable agent de changement, qui occupe une place de choix dans l'économie du Québec et contribue, à sa façon, au renouvellement de la base entrepreneuriale.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|--|---|
| 15- Travailler de concert avec les partenaires aux enjeux relatifs à la main-d'œuvre et à la relève dans les entreprises | 19- Nombre d'actions réalisées |
| 16- Stimuler l'accroissement du personnel hautement qualifié dans les entreprises | 20- Nombre de bourses accordées pour des stages de recherche en entreprise 21- Nombre d'emplois créés en recherche et en innovation dans les entreprises |
| 17- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat auprès de clientèles spécifiques | 22- Nombre d'accompagnements réalisés |
| 18- Appuyer la création de nouvelles coopératives et de nouveaux emplois coopératifs | 23- Nombre de coopératives et d'emplois créés (cible : 240 nouvelles coopératives d'ici 2011) |

Une main-d'œuvre qualifiée et une base entrepreneuriale dynamique : des assises indispensables à la croissance économique du Québec

Axe 8 : L'ouverture et la conquête des marchés

L'ouverture des marchés et le développement international des entreprises constituent des incontournables pour la croissance et la survie de ces dernières. Le Ministère entend contribuer à l'ouverture et à la conquête des marchés, afin que les entreprises s'intègrent aux chaînes de valeur mondiales. Il entend également faire connaître les sphères dans lesquelles le Québec se distingue.

En vue de contribuer et de soutenir l'ouverture des marchés, le Ministère consacrera des efforts à la participation à des événements internationaux majeurs, au développement et à l'animation des corridors de commerce ainsi qu'à la promotion et au soutien à la création d'un espace économique nouveau. Il entend également promouvoir les domaines québécois d'excellence, dont ceux issus de l'industrie ou du secteur de la recherche. Le MDEIE concourra ainsi à l'ouverture du Québec au reste du monde.

Par ailleurs, le MDEIE actualise son approche en matière de soutien au développement international des entreprises, afin qu'elles en intègrent pleinement les différents aspects. Le Ministère accompagnera les clientèles dans leurs démarches en offrant des services adaptés à leurs besoins, notamment par la promotion des produits du Québec ou par un soutien technique ou financier personnalisé.

Enfin, les entreprises québécoises doivent confirmer leur présence sur les marchés hors du Québec en poursuivant leurs efforts de consolidation ou de diversification. Ces efforts se traduiront par le renforcement de leur capacité à exporter et par des succès obtenus en tirant davantage parti de la mondialisation des échanges commerciaux au moyen de la conclusion d'accords industriels, de ventes fermes ou de transferts technologiques, par exemple. Pour ce faire, le Ministère soutiendra le développement international des entreprises afin, entre autres, qu'elles concluent des ententes de partenariat ou qu'elles implantent un premier point de vente hors du Québec.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|---|---|
| 19- Concourir à l'ouverture des marchés et à la promotion des domaines québécois d'excellence | 24- Nombre d'actions réalisées |
| 20- Accompagner les entreprises dans leurs démarches visant les marchés hors du Québec | 25- Nombre d'accompagnements d'entreprises effectués |
| 21- Soutenir le développement international des entreprises | 26- Nombre d'entreprises à avoir renforcé leur capacité à exporter vers un marché (cible : 550 d'ici 2011) 27- Nombre d'entreprises à avoir tiré parti de la mondialisation (cible : 400 d'ici 2011) |

La promotion de nos domaines d'excellence et le développement des marchés au plan international : un passeport pour la réussite

Axe 9 : L'essor des régions et des secteurs

Dans toutes les régions, des efforts particuliers doivent être déployés afin de soutenir le renforcement et le renouvellement de la structure industrielle du Québec par le développement de créneaux plus porteurs, à forte valeur ajoutée et compétitifs face à la concurrence internationale.

En appuyant l'organisation et le développement des créneaux d'excellence, le Ministère participe de façon stratégique au processus de transformation de la structure industrielle des régions. Ces créneaux permettent à ces dernières de diversifier leur économie et de prendre le virage vers une économie à valeur ajoutée, sur la base d'avantages qui leur sont propres dans des secteurs d'activité qui leur permettront de se démarquer à l'échelle nord-américaine et mondiale.

De plus, dans le cadre du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles, le Ministère appuie la mise en œuvre du plan de diversification et de développement des MRC, en allouant des sommes pour la réalisation de projets de développement d'entreprises. Ce fonds vise à soutenir les communautés et les municipalités confrontées à d'importantes difficultés économiques dans leurs démarches relatives à la relance et à la diversification de leur économie.

La concurrence sur l'échiquier mondial s'accroît de plus en plus et force certains secteurs à se remettre en question et à faire des choix. Plusieurs secteurs industriels font face à des défis importants et soutenir leur développement devient une préoccupation gouvernementale. Tout en misant sur le développement de secteurs de pointe en émergence au Québec, le Ministère entend favoriser la croissance de l'économie québécoise en misant sur le développement et l'expansion de ses secteurs de classe mondiale tels que l'industrie aéronautique. Afin de soutenir le développement et l'expansion de ces secteurs clés qui permettront au Québec de se démarquer sur la scène internationale, le MDEIE a l'intention de mettre en œuvre des stratégies et plans d'action sectoriels. Également, afin de faciliter et d'accélérer la concrétisation de projets offrant un bon potentiel de développement, le Ministère continuera de mettre à la disposition des promoteurs de ces projets son service d'information, de conseils et d'accompagnement personnalisé : la ligne 1 866 PROJET9.

| Objectifs | Indicateurs de résultat |
|--|--|
| 22- Appuyer le développement de créneaux d'excellence identifiés par les régions | 28- Nombre de projets et montant de l'aide financière allouée dans le cadre du Fonds de soutien aux créneaux d'excellence |
| 23- Collaborer aux projets de développement et de diversification des territoires qui font face à une situation de crise | 29- Pourcentage du budget réservé aux MRC pour des projets dans le cadre du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles |
| 24- Favoriser la relance ou l'expansion des secteurs faisant face à des défis | 30- Nombre d'initiatives réalisées |

**Les régions et les secteurs :
des potentiels à exploiter,
des défis à relever**

Enjeu 3 : Une organisation performante

➤ **Orientation 5 : Optimiser l'utilisation des ressources**

Axe 10 : La modernisation des pratiques de gestion

À l'image de l'ensemble de la fonction publique québécoise, le MDEIE en est à revoir certains aspects de ses pratiques de gestion en vue d'une utilisation optimale de ses ressources humaines, financières et informationnelles.

Pour la période 2009-2011, le MDEIE verra à moderniser certains aspects de la gestion de son information, notamment en ce qui a trait à l'organisation, à la conservation et à l'utilisation des documents en versions papier et électronique. Le Ministère souhaite également mettre en ligne des services qui permettront à ses clients d'y accéder en tout temps et sans intermédiaire.

En raison des nombreux départs à la retraite que connaîtra le Ministère au cours des prochaines années, les programmes de relève qu'il adoptera devront mettre l'accent sur des stratégies et habiletés requises pour l'atteinte de ses objectifs. À cet égard, la planification des ressources humaines, l'attraction, la motivation et la conservation, la gestion de la diversité, le développement des personnes et la reconnaissance sont autant de défis à relever.

Dans un autre ordre d'idée, le cadre de gestion gouvernemental établi par la Loi sur l'administration publique met l'accent sur l'atteinte des résultats plutôt que sur la conformité aux règles et procédures. Le Ministère a recours, depuis plusieurs années, à l'évaluation de programme afin de maximiser les retombées de ses interventions. Disposant d'une solide équipe d'évaluateurs, le MDEIE entend continuer à miser sur l'évaluation afin d'ajuster ses programmes et mesures, et ce, dans l'optique d'une saine utilisation des fonds publics.

| Objectifs : | Indicateurs de résultat : |
|---|---|
| 25- Mettre en place des pratiques, des outils et des services permettant d'améliorer la gestion de l'information et la prestation électronique de services au Ministère | 31- Nombre d'initiatives mises en place |
| 26- Miser sur une gestion proactive et intégrée des ressources humaines | 32- Nombre d'actions mises en œuvre |
| 27- Favoriser une saine gestion des fonds publics et l'amélioration de la performance par l'évaluation des programmes et des services du Ministère | 33- Nombre d'évaluations réalisées |

La modernisation de nos façons de faire, un élément incontournable pour une organisation performante

Les choix stratégiques



Comment nous joindre

➤ À Québec

710, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Téléphone : 418 **691-5950**
Sans frais : **1 866 680-1884**
Télécopieur : 418 644-0118

Recherche, innovation, science et société

1150, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 4Y9

Téléphone : 418 **691-5973 poste 6100**
Sans frais : **1 877 511-5889**
Télécopieur : 418 528-2565

➤ À Montréal

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Téléphone : 514 **499-2199**
Sans frais : **1 866 680-1884**
Télécopieur : 514 873-9913

Recherche, innovation, science et société

380, rue Saint-Antoine, 4^e étage - Tour Sud
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Téléphone : 514 **499-2199 poste 6530**
Sans frais : **1 877 511-5889**
Télécopieur : 514 864-3544

➤ Bureaux régionaux

1 866 463-6642

La liste des bureaux est disponible sur le site Internet du Ministère à l'adresse www.mdeie.gouv.qc.ca.

➤ Site Internet et courriel

www.mdeie.gouv.qc.ca
info@mdeie.gouv.qc.ca

Équipe de projet

Responsable : Linda Landry
Rédaction et coordination : François Maxime Langlois
Répondants des directions générales : Serge Bouchard, Hélène Buist, Lise Cavanagh, Michel Fillion, France Garon, Hélène Poissant-Angers, Marie-Hélène Savard et Lisette Seyer
Collaborateurs : Lorraine Beaulieu, Jocelyne Jan et Éric Villemagne

Édition

Révision linguistique : François Grenier
Chargée de projet : Marie-Claude Lapointe
Conception graphique : Alexandra Linteau

Des remerciements sont adressés aux membres du personnel du Ministère ayant contribué à l'élaboration du présent document.



L'information contenue dans ce document peut être reproduite, sauf à des fins commerciales, en tout ou en partie et quel que soit le procédé utilisé, pourvu que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation soit mentionné comme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ou avec son consentement.

Publié par la Direction générale des communications et des services à la clientèle
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Dépôt légal - mai 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-53212-5 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-53213-2 (pdf)

© Gouvernement du Québec



Développement
économique, Innovation
et Exportation

Québec 



Imprimé sur du Rolland Enviro 100, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Eco-Logo. Procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz. Les encres utilisées pour cette production contiennent des huiles végétales.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2011

MISSION

Soutenir le développement économique, l'innovation et l'exportation ainsi que la recherche en favorisant notamment la coordination et la concertation des différents acteurs des domaines économiques, scientifiques, sociaux et culturels dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique, de développement scientifique et de développement durable.

VISION

Être un chef de file de la réussite d'un Québec innovant, compétitif et créateur de richesse pour tous.

VALEURS

Collaboration, créativité, respect, intégrité et passion des résultats.

ENJEUX

Une intervention cohérente, mobilisatrice et proactive pour répondre aux défis économiques

Un Québec compétitif, innovant et prospère

Une organisation performante

ORIENTATIONS

Permettre au Québec de relever le défi de la conjoncture économique

Orienter le développement économique et scientifique

Maintenir le système de R-D dans le peloton de tête international

Soutenir la compétitivité des entreprises face au défi de la mondialisation

Optimiser l'utilisation des ressources

AXES D'INTERVENTION

La mise sur pied de mesures de relance

La cohérence des actions et la concertation des acteurs

Le développement de la recherche et de la relation science et société

La valorisation et le transfert des résultats de la recherche

L'intensification de la productivité et de l'innovation en entreprise

L'accroissement de l'investissement privé

Le développement du capital humain et le renouvellement de la base entrepreneuriale

L'ouverture et la conquête des marchés

L'essor des régions et des secteurs

La modernisation des pratiques de gestion

OBJECTIFS ET INDICATEURS

- | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|---|--|---|---|
| <p>1- Assurer le leadership dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de mesures de relance économique <i>1- Nombre d'actions réalisées</i></p> | <p>2- Jouer un rôle-clé dans la définition et la cohérence des interventions gouvernementales en développement économique et scientifique <i>2- Nombre d'actions réalisées</i></p> <p>3- Intensifier la collaboration et le maillage au sein des milieux économiques et scientifiques <i>3- Nombre d'activités soutenues</i></p> | <p>4- Appuyer financièrement la modernisation, l'acquisition ou le développement d'infrastructures de recherche <i>4- Nombre de projets soutenus, montants alloués et coût total des projets</i></p> <p>5- Encourager la recherche industrielle effectuée par les regroupements et les consortiums sectoriels composés d'entreprises et d'organismes de recherche <i>5- Nombre et valeur des initiatives soutenues</i></p> <p>6- Favoriser une plus grande compréhension face à la science et à la technologie ainsi que le développement d'une relève dans ces domaines <i>6- Nombre d'activités réalisées et nombre de personnes jointes</i></p> | <p>7- Contribuer à la valorisation et au transfert des résultats de la recherche <i>7- Nombre d'organismes et de projets soutenus et aide financière accordée</i></p> <p>8- Nombre de brevets et de licences attribués et nombre d'entreprises dérivées créées par les sociétés de valorisation universitaire</p> <p>8- Intervenir aux phases de la maturation et de l'amorçage de la chaîne d'innovation <i>9- Nombre de projets soutenus, montants alloués et coût total des projets</i></p> <p>9- Augmenter le nombre d'entreprises recourant aux services offerts par les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) <i>10- Nombre d'entreprises clientes et pourcentage d'augmentation annuel (cible : 2 520 entreprises d'ici 2011)</i></p> | <p>10- Favoriser le recours à des mesures d'appui à la productivité par des entreprises québécoises <i>11- Nombre d'entreprises soutenues (cible : 480 d'ici 2011)</i></p> <p>11- Favoriser l'appropriation de meilleures pratiques d'affaires par les entreprises <i>12- Nombre d'interventions effectuées</i></p> <p>13- Nombre de dirigeants et de travailleurs stratégiques formés</p> <p>12- Appuyer le développement de produits et leur commercialisation de même que l'intégration du design comme source de créativité pour innover <i>14- Nombre et valeur des projets de développement de produits et de commercialisation d'innovations technologiques soutenus</i></p> <p>15- Nombre d'entreprises ayant recours à une mesure de soutien au design et pourcentage d'augmentation annuel</p> | <p>13- Soutenir les entreprises québécoises et étrangères dans la concrétisation de projets d'investissement sur le territoire québécois <i>16- Nombre de projets soutenus, montants alloués et coût total des projets, incluant les centres de recherche privés</i></p> <p>14- Favoriser le développement du capital de risque et son utilisation par les entreprises québécoises <i>17- Nombre d'actions réalisées</i></p> <p>18- Nombre d'accompagnements d'entreprises</p> | <p>15- Travailler de concert avec les partenaires aux enjeux relatifs à la main-d'œuvre et à la relève dans les entreprises <i>19- Nombre d'actions réalisées</i></p> <p>16- Stimuler l'accroissement du personnel hautement qualifié dans les entreprises <i>20- Nombre de bourses accordées pour des stages de recherche en entreprise</i></p> <p>21- Nombre d'emplois créés en recherche et en innovation dans les entreprises</p> <p>17- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat auprès de clientèles spécifiques <i>22- Nombre d'accompagnements réalisés</i></p> <p>18- Appuyer la création de nouvelles coopératives et de nouveaux emplois coopératifs <i>23- Nombre de coopératives et d'emplois créés (cibles : 240 nouvelles coopératives et 2 000 nouveaux emplois coopératifs d'ici 2011)</i></p> | <p>19- Concourir à l'ouverture des marchés et à la promotion des domaines québécois d'excellence <i>24- Nombre d'actions réalisées</i></p> <p>20- Accompagner les entreprises dans leurs démarches visant les marchés hors du Québec <i>25- Nombre d'accompagnements d'entreprises effectués</i></p> <p>21- Soutenir le développement international des entreprises <i>26- Nombre d'entreprises à avoir renforcé leur capacité à exporter vers un marché (cible : 550 d'ici 2011)</i></p> <p>27- Nombre d'entreprises à avoir tiré parti de la mondialisation (cible : 400 d'ici 2011)</p> | <p>22- Appuyer le développement de créneaux d'excellence identifiés par les régions <i>28- Nombre de projets et montant de l'aide financière allouée dans le cadre du Fonds de soutien aux créneaux d'excellence</i></p> <p>23- Collaborer aux projets de développement et de diversification des territoires qui font face à une situation de crise <i>29- Pourcentage du budget réservé aux MRC pour des projets dans le cadre du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles</i></p> <p>24- Favoriser la relance ou l'expansion des secteurs faisant face à des défis <i>30- Nombre d'initiatives réalisées</i></p> | <p>25- Mettre en place des pratiques, des outils et des services permettant d'améliorer la gestion de l'information et la prestation électronique de services au Ministère <i>31- Nombre d'initiatives mises en place</i></p> <p>26- Miser sur une gestion proactive et intégrée des ressources humaines <i>32- Nombre d'actions mises en œuvre</i></p> <p>27- Favoriser une saine gestion des fonds publics et l'amélioration de la performance par l'évaluation des programmes et des services du Ministère <i>33- Nombre d'évaluations réalisées</i></p> |
|--|--|--|--|--|--|---|--|---|---|